

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Essai d'estimation du coût de l'enfant

Cas du Maroc

Khalid SOUDI

Observatoire des Conditions de Vie de la Population, Direction de la Statistique, Rabat, Maroc

1. Introduction

C'est avec une appréhension certaine que j'ai opté pour la réalisation de cet essai. Qui se considère, en effet, parmi les rares travaux ayant tenté d'estimer le coût de l'enfant au Maroc, pays dont la structure économique est complexe et imbriquée par une mosaïque de cultures rendant difficile toute tentative de conceptualisation et d'estimation du coût de l'enfant.

La mesure du coût de l'enfant est d'une importance cruciale pour la planification et l'évaluation des politiques familiales. Elle permet de se prononcer en termes de mise à niveau de la politique salariale sur le pouvoir d'achat du ménage, et partant, sur les modifications de son niveau de vie, dues à la venue d'un nouvel enfant ou à l'augmentation du nombre total d'enfants. En outre, les implications sociales, économiques et politiques d'une bonne approche du coût de l'enfant sont en effet pertinentes. Une bonne estimation du coût de l'enfant fonde les revendications sociales en matières de prestations familiales et de subventions étatiques souhaitées, réhabilite la politique familiale essentiellement dans un contexte de transition démographique, et est à la base de la définition des impositions fiscales pour respecter les règles d'équité horizontales et verticales afin de ne pas inverser l'ordre entre les ménages en termes du niveau de vie.

Cependant, l'évaluation du coût de l'enfant est plus complexe qu'il ne semble à priori. Le point nodal de cette difficulté réside dans le fait que le coût de l'enfant varie au cours du temps en fonction de la structure familiale, de la taille du ménage, de l'âge de l'enfant, de la catégorie socio-économique de la famille, de la conception des parents du coût et du bénéfice de l'enfant, etc. D'emblée, la consommation de l'enfant est composée à la fois de biens privés et de biens publics, ce qui entraîne un problème de démarcation entre ressources privées et ressources publiques. Pour simplifier ces difficultés implacables, le coût de l'enfant est évalué grâce à l'usage des échelles d'équivalence fondées sur différents indicateurs partiels de niveau de vie.

2. Une approche du coût de l'enfant

L'une des approches proposées pour évaluer le coût de l'enfant consiste à recenser et à agréger toutes les dépenses qui lui sont affectées. Or, la simplicité de cette approche ne garantit pas sa mise en pratique. Certains biens de consommation sont indivisibles ; notamment la part afférente aux enfants, résultant de la consommation des biens d'équipement ménager, est difficile à appréhender.

Toutefois, même si on suppose que les différentes consommations puissent être individualisées, l'évaluation du coût de l'enfant serait biaisée si on ne tient pas compte des modifications du niveau de vie dues à la venue d'un enfant. Dans ce sens, Glaude (1990) notifie que la présence d'un enfant se traduit par un changement du mode de vie de la famille, « depuis l'organisation de la vie quotidienne, emploi du temps, travail domestique, partage des tâches, jusqu'aux choix de plus long terme comme l'accession à la propriété ou le travail salarié de l'épouse ».

Selon cette approche, une appréciation correcte du coût de l'enfant doit tenir compte non seulement des dépenses afférentes à l'enfant mais également des modifications du mode de vie engendrées par sa présence. Cependant, à défaut de données longitudinales sur un ensemble de familles avant et après la venue des enfants, cette approche s'avère non opérationnelle. Partant de ce constat, Glaude (1990) propose comme définition du coût de l'enfant le supplément de dépense nécessaire pour qu'un couple avec enfant ait le même niveau de vie qu'un autre qui n'en a pas tout en ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques.

En rapportant la dépense totale d'une famille avec N enfants X_N à celle d'un couple sans enfant X_0 , pris comme référence, de même niveau de vie nous obtiendrons la valeur de

l'échelle d'équivalence d'une famille avec N enfants, soit : $\alpha_N = \frac{X_N - X_0}{X_0}$

Cette variation est appelée le coût relatif d'un enfant à niveau de vie fixé.

$1 + \alpha_N$ est dite échelle d'équivalence : elle représente une mesure relative des besoins de différentes configurations familiales (couple ayant un enfant, couple ayant deux enfants,...) par laquelle il faut multiplier la dépense X_0 du couple sans enfant pour lui assurer le même niveau de vie avec N enfants.

3. L'échelle d'équivalence : une mesure du coût de l'enfant grâce à des indicateurs partiels de niveau de vie

Les échelles d'équivalence adulte sont nées du besoin pratique de comparer les niveaux de vie de ménages dont les situations diffèrent à la fois en termes de revenus, de consommation ou de dépenses, mais également suivant le nombre et les types d'individus devant se partager ce revenu. Ce problème de commensurabilité de grandeurs, concernant des ménages différents, se pose également pour construire des distributions de revenus, et pour mesurer l'inégalité ou la pauvreté.

Pour comparer le niveau de vie des ménages de composition différente, le statisticien recourt habituellement à une échelle d'équivalence, de façon à obtenir la valeur de l'indicateur du niveau de vie par équivalent-adulte. L'échelle d'équivalence adulte précise le lien entre la consommation d'un ménage et le nombre d'adultes et d'enfants qui le composent, pour un niveau de vie fixé. Elle appréhende les économies d'échelle que réalisent un ménage de plusieurs personnes, principalement grâce au partage de biens à usage collectif.

L'idée intuitive des échelles d'équivalence est la suivante : il s'agit de nombres, obtenus comme fonction des caractéristiques d'un ménage, par lesquels on déflate le revenu et les quantités consommées d'un ménage pour avoir une mesure de ces grandeurs par équivalent adulte. En d'autres termes, si les individus étaient identiques, en particulier si les enfants étaient identiques aux adultes, et s'il n'y avait ni économies d'échelles dans la consommation, ni biens partagés, l'échelle d'équivalence serait le nombre d'individus d'un ménage. Le coût de l'enfant serait le revenu par tête moyen, et un ménage de N membres serait considéré comme ayant un niveau de vie plus élevé qu'un autre ménage dès lors que son revenu par tête est plus élevé.

Cependant, les individus ne sont pas identiques, leurs poids dans les consommations sont différents. En plus, il existe des économies d'échelle parmi les biens consommés par le ménage. Un bien individuel n'est utilisé que par une seule personne du ménage : vêtements, médicaments, cinéma, etc. Au contraire, un bien collectif est utilisé par tous les membres du ménage : sanitaire, télévision, logement... Il peut donc être partagé et conduire à des économies d'échelles.

C'est pourquoi l'échelle d'équivalence est conçue en fonction des caractéristiques du ménage, c'est-à-dire comme un indice du coût des caractéristiques, dont la construction repose sur la comparaison des coûts nécessaires à deux ménages de caractéristiques différentes pour atteindre le même niveau de bien-être.

4. Test de l'hypothèse d'économie d'échelle

Par analogie à la notion d'économie d'échelle se rapportant à la fonction de production, il y aura économie d'échelle en fonction du nombre d'enfants si le coût de N enfants est inférieur à N fois le coût d'un enfant, soit : $\alpha_N < N\alpha_1$.

L'estimation de α_N peut se déduire de l'estimation des fonctions de demande à partir de données individuelles d'enquête à l'aide de différentes formes fonctionnelles. Deux spécifications peuvent être utilisées. Si X désigne la dépense totale, X_i la dépense en produit i , $w_i = X_i / X$ le coefficient budgétaire, N le nombre d'enfants, elles s'écrivent :

$$\log X_i = a + b \log X + c \log(N + 2)$$

C'est la forme double logarithmique.

$$w_i = a + b \log X + c \log(N + 2)$$

Pour la forme dérivée du modèle AIDS (Almost Ideal Demand System) ; cette forme a l'avantage de respecter la contrainte d'additivité : $\sum W_i = 1$.

Cette formulation conduit à $1 + \alpha_N = (1 + N/2)^{-c/b}$.

Il est montré que pour des valeurs de α_1 comprises entre 0 et $0,5N\alpha_1$ est supérieur à α_N lorsque α_1 dépasse 0,5 le coût de l'enfant pèse plus qu'un adulte, étant donné que le coût de l'enfant est estimé par rapport au coût du couple pris égal à l'unité.

Une spécification de la fonction de demande sous la forme : $F(x, N) = a + b \log X + cN$ conduit à $1 + \alpha_N = (1 + \alpha_1)^N$.

Ce qui implique $\alpha_N > N\alpha_1$ (déséconomie d'échelle).

Pour choisir entre les deux spécifications, il serait question dans ce qui suit de tester la significativité des coefficients des variables $\log X$, $\log(N + 2)$ et N introduites simultanément dans la fonction de demande.

Ce test indique que ni le modèle avec économie d'échelle ni celui avec déséconomie d'échelle ne s'ajustent le mieux, aussi bien pour le critère de la part alimentaire que celui de la dépense de vêtements.

Par conséquent, la spécification des fonctions de demande avec économie et/ou déséconomie d'échelle sera non fondée pour estimer les échelles d'équivalence relatives aux couples citadins avec enfants de moins de 15 ans¹.

¹ Dans le milieu rural la spécification des fonctions de demande avec économie ou/et déséconomie d'échelle est difficile étant donné que la demande d'enfants chez les ruraux est déterminée beaucoup plus par des considérations culturelles que par un comportement économiquement rationnel.

TABLEAU 1 : TEST DE L'HYPOTHÈSE D'ÉCONOMIE D'ÉCHELLE

Indicateurs partiels de niveau de vie ²	constante	ln (X)	ln (N + 2)	N	R ² en %
Part alimentaire (statistique de Student)	95,8 (17,5)	-4,8 (-10,8)	-3,35 (-1,15)	0,6 (0,47)	28,3
Dépenses de vêtements des adultes (statistique de Student)	-16,6 (-13,2)	1,8 (18,1)	-0,21 (-0,30)	-0,05 (-0,32)	16,3
<i>Population cible</i> : 1381 couples citadins ayant au plus 4 enfants de moins de 15 ans.					
<i>Source</i> ³ : données de base de l'ENNVM 1998-99.					

Pour contourner cette difficulté on a eu recours à la théorie micro-économique du consommateur qui permet d'évaluer les échelles d'équivalence entre couples avec ou sans enfants via des fonctions de demande résultant de la maximisation d'une fonction d'utilité mesurant la satisfaction du consommateur sous la contrainte budgétaire et du système des prix relatifs entre les biens.

5. Théorie micro-économique du consommateur et coût de l'enfant

Dans le but de calculer des échelles d'équivalence entre couples avec ou sans enfant, cette approche consiste à intégrer la composition démographique du ménage dans les fonctions de demande⁴. Pour ce faire, il serait question d'intégrer dans les fonctions de demandes des valeurs ou des quantités équivalentes.

5.1 La formulation d'Engel

L'hypothèse sous-jacente au modèle d'Engel est que la part du budget consacré par un ménage à l'alimentation est l'indicateur du bien-être. De ce fait, deux ménages ayant le même coefficient budgétaire alimentaire atteignent le même niveau de vie, indépendamment de leur composition. Toutefois, les variations de la part de la dépense pour l'alimentation ne conduisent pas à la conclusion selon laquelle le coefficient budgétaire de l'alimentation est relié d'une façon univoque au bien-être indépendamment de la composition familiale. Empiriquement, le calcul des échelles d'équivalence d'Engel requiert l'utilisation d'une forme Working-Leser, forme simple qui ajuste généralement bien les données, proposée par Deaton et Muellbauer (1980).

Formulation mathématique

Si We désigne la part de la dépense alimentaire, la forme fonctionnelle de la demande déduite du modèle de demande presque idéal proposé par Deaton et Muellbauer s'écrit :

² Étant donné la difficulté d'appréhender empiriquement l'utilité ou le bien-être du ménage, les chercheurs adoptent une approche de mesure des niveaux de vie moyennant des indicateurs partiels de bien-être. De ce fait, deux catégories de ménages ayant la même valeur de l'indicateur seront considérées comme ayant le même niveau de vie. Deux indicateurs partiels de niveau de vie seront utilisés pour estimer le coût de l'enfant : (i) la part de l'alimentation dans le budget ; deux familles auront donc le même niveau de vie si la part de la dépense alimentaire est la même dans leur budget ; (ii) le montant des dépenses vestimentaires allouées aux adultes : si ce montant est le même pour deux couples, un ayant des enfants et l'autre non, ils seront considérés comme ayant le même niveau de vie. Ces deux indicateurs se caractérisent par une assez forte sensibilité à la dépense totale et à la présence d'enfants dans le ménage.

³ La présentation de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages (ENNVM) 1998-99 est annexée.

⁴ La principale hypothèse qui fonde ces estimations est celle d'une certaine homogénéité du système de préférence des ménages (hypothèse du bruit blanc).

$$We = \frac{Ce}{X} = a + b \log X$$

Avec : Ce : la valeur de la consommation alimentaire
 X : la dépense totale

Si l'on introduit l'échelle d'équivalence m_a , cette quantité s'écrit : $\frac{Ce/m_a}{X/m_a} = a + b \log(X/m_a)$

$$\text{Soit : } \frac{Ce}{X} = a + b \log(X/m_a)$$

Si on considère qu'un ménage de caractéristiques a , de dépense X_a et de composition m_a , et un ménage de référence de caractéristiques b , de dépense X_b et de composition m_b , ont le même coefficient budgétaire de l'alimentaire, alors : $X_a/m_a = X_b/m_b$.

Et si, par exemple, le ménage de référence est formé d'un seul adulte, alors m_b par définition est égal à 1, et l'échelle d'équivalence m_a devient : $m_a = X_a/X_b$.

Cependant, la relation que suppose le modèle d'Engel entre le coefficient budgétaire alimentaire et le niveau de bien-être laisse apparaître que le premier dépend exclusivement des prix et de l'utilité, et pas de la composition familiale. C'est pourquoi pour le calcul d'échelles d'équivalence selon l'approche d'Engel, une spécification légèrement différente a été introduite présupposant l'existence possible d'économies ou de déséconomies d'échelle :

$$We = b \log(X/n) + \sum_i \alpha_i n_i + K$$

Où n est le nombre total de membres du ménage, n_i le nombre de personnes du type i (par exemple nombre d'enfants de 0 à 4 ans, ou encore nombre de femmes de plus de 60 ans) et où K résume l'effet des autres variables socio-démographiques. Cette spécification tient ainsi compte de l'ensemble des membres du ménage, c'est-à-dire supposer que l'échelle d'équivalence est égale au nombre des personnes du ménage, peut surestimer leur coût respectif ($\alpha_i > 0$), ou les sous-estimer ($\alpha_i < 0$). Elle tient compte aussi du fait que l'augmentation du nombre de personnes de chaque type s'accompagne souvent d'économies ou de déséconomies d'échelle.

L'échelle d'équivalence d'Engel, correspondant à une configuration familiale h par rapport à la configuration de référence o , est obtenue en égalisant les coefficients budgétaires de l'alimentation propres à ces deux configurations familiales, soit :

$$\frac{X_h}{X_o} = \frac{n_h}{n_o} \text{Exp} \left[\sum_i -\frac{\alpha_i}{b} (n_i^h - n_i^o) \right]$$

5.2 La formulation de Rothbarth

Le modèle de Rothbarth est utilisé pour mesurer le coût de l'enfant ou faire des comparaisons de niveaux de bien-être dans lequel l'échelle d'équivalence est conçue comme un indice du coût des caractéristiques. À la base du modèle est l'hypothèse de Rothbarth selon laquelle c'est le montant de la dépense en biens uniquement consommés par les adultes qui reflète le niveau de bien-être indépendamment de la composition familiale. L'idée intuitive est

que lors de la réallocation du budget consécutive à une modification des caractéristiques socio-démographiques, la naissance d'un enfant par exemple, la part du revenu allouée aux adultes va diminuer. Le bien-être des adultes diminue donc à concurrence de cette diminution des dépenses adultes. La mise en pratique de la méthode Rothbarth est très similaire à celle d'Engel, à partir des courbes d'Engel.

5.3 La formulation de Prais et Houthakker

Le modèle de Prais-Houthakker (1955) suppose l'existence d'une échelle d'équivalence spécifique pour chaque bien de consommation. Cette échelle se présente sous la forme de coefficients relatifs à un bien donné et fonction de la taille du ménage. Le principe du modèle est le suivant : lorsque la taille du ménage varie à niveau de vie fixé, la consommation du ménage pour un bien donné varie proportionnellement à l'échelle spécifique à ce bien. Autrement dit, l'échelle spécifique indique comment les besoins relatifs au bien considéré augmentent avec la taille du ménage. Par la suite, le modèle permet d'estimer une échelle d'équivalence globale, qui exprime comment varie la consommation globale en fonction de la taille, toujours à un niveau de vie fixé.

$C_i / m_i(N) = f(X / m(N))$, $m(N)$ est l'échelle d'équivalence générale et s'exprime comme une moyenne pondérée des échelles d'équivalence spécifiques aux biens $\alpha_i m_i(N)$. Le calcul de ces coefficients nécessite la résolution d'un système d'équations de demande qui sera estimé globalement. L'estimation de ce modèle se heurte cependant à un problème d'identifiabilité. Pour pouvoir estimer la valeur de ces différents coefficients, il faut fixer arbitrairement l'une des valeurs des échelles d'équivalence. Une pratique courante consiste à fixer celle des dépenses de vêtements d'adultes en postulant l'hypothèse de Rothbarth susmentionnée.

6. Estimation du coût de l'enfant à partir de fonctions de demande

L'apport des fonctions de demande à l'évaluation du coût de l'enfant peut être enrichi par la prise en considération des caractéristiques socio-démographiques du ménage qui déterminent les dépenses de consommation et modifient le mode de vie de la famille comme la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, l'activité de l'épouse, la structure familiale, l'âge, etc. Ce qui conduit à évaluer le coût de l'enfant à travers des fonctions de demande en éliminant les biais dus aux caractéristiques démo-socio-économiques des ménages qui différencient pertinemment leur comportement en matière de dépense. À titre indicatif, l'effet du nombre d'enfants ou l'âge de l'enfant tout comme la situation professionnelle du chef de ménage est supposé identique pour toutes les catégories de ménages.

Formulation du modèle d'analyse du coût de l'enfant

Neuf variables du contrôle sont introduites dans le modèle, (tableau 2).

Toutes ces modalités sont transformées en variables dichotomiques. La variable NE5-9 nombre d'enfants de 5 à 9 ans n'a pas été introduite pour éviter la colinéarité entre les variables NE0-4, NE10-14, NE1, NE2, et NE3.

En retenant la forme fonctionnelle dérivée du modèle AIDS, le modèle retenu pour calculer le coût de l'enfant s'écrit comme suit :

$$W = a + b \ln(X) + \sum c_i SP_i + dAM + \sum e_i AG_i + \sum f_j NE_j + gNE0-4 + hNE10-14$$

TABLEAU 2 : VARIABLES DU MODÈLE

variable	modalités	Modalité de référence
SP : Situation dans la profession du chef de ménage (CM)	Salarié Employeur Indépendant Autre actif	Autre actif
AM : Activité de la mère	Active Non active	Non active
AG : Âge du CM	15-34 ans 35-44 ans 45-59 60 ans et plus	15-34 ans
NI : Niveau d'instruction du CM	Sans niveau Fondamental Secondaire et plus	Sans niveau
NE 1 : un seul enfant NE 2 : deux enfants NE 3 : trois enfants	(Variables dichotomiques)	
NE0-4 : nombre d'enfants de moins de 4 ans NE10-14 : nombre d'enfants de 10 à 14 ans	(variables quantitatives)	

Dans le cas où la part alimentaire serait considérée comme indicateur partiel de niveau de vie. La pondération de l'enfant citadin, pour un couple ayant un enfant, par rapport à un autre sans enfant pris comme référence, sera égale à $\alpha_1 = X_1 / X_0 - 1$.

En tenant compte des formulations mathématiques précédentes, et toutes choses égales par ailleurs :

$$W_1 = a + b \ln(X_1) + f_1 + k = a + b \ln(X_n) + k$$

K résume l'effet des autres facteurs.

$$\alpha_1 = \exp(-f_1 / b) - 1$$

De la même façon, on obtient $\alpha_i = \exp(-f_i / b) - 1$ pour $i = 2, 3$.

Ces coefficients permettent de dégager les pondérations pour les couples avec 2 ou 3 enfants. L'effet de l'âge de l'enfant sera estimé par :

$\exp(-g / b) - 1$ pour les enfants de 0-4 ans par rapport aux 5-9 ans et par :

$\exp(-h / b) - 1$ pour les 10-14 ans par rapport aux 5-9 ans.

TABLEAU 3 : VARIATION DE LA PONDÉRATION DE UN, DEUX, TROIS ENFANTS PAR TYPE DE FAMILLE (CRITÈRE DE NIVEAU DE VIE : MÊME PART ALIMENTAIRE)

Type de famille	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants
Couple avec enfants	1,19	1,36	1,51
Famille complexe	1,07	1,10	1,17
<i>Source</i> : données de base de l'ENNVN 1998-99			

L'estimation de la fonction de demande permet d'évaluer la variation relative de la dépense totale qui est nécessaire pour que les couples avec un, deux, ou trois enfants puissent avoir le même niveau de vie que leurs homologues sans enfants.

La signification des paramètres du modèle estimé, dont la variable dépendante et le coefficient budgétaire de l'alimentaire, permet d'estimer le poids d'un enfant unique d'un couple autour de 19% ; en d'autres termes, la dépense totale de la famille avec un enfant doit être 1,19 fois celle du couple sans enfant pour assurer le même niveau de vie.

Partant du constat que, dans le milieu urbain, la dépense moyenne d'un couple sans enfant est d'environ 3700 dirhams (DH) par mois. Pour atteindre un niveau de vie équivalent, un couple ayant un enfant de moins de 15 ans doit dépenser 750 DH de plus. Encore faut-il préciser que cette somme ne correspond pas aux dépenses spécifiques de l'enfant, mais une somme destinée à préserver le niveau de vie qui, sans cette augmentation, peut dégringoler. Or, statistiquement parlant, cette somme moyenne n'a qu'une signification indicative. Elle doit être différenciée selon le profil démo-socio-économique de la famille.

Si pour conserver le même niveau de vie, un enfant seul, résidant en milieu urbain, nécessite une dépense supplémentaire de 750 DH mensuellement, deux enfants citadins nécessitent 1442 DH par mois. Ce qui veut dire que le coût de deux enfants est moins cher que deux fois le coût d'un enfant. Il y a donc une économie d'échelle qui devient plus importante au sein des familles nucléaires avec trois enfants. En effet, la dépense supplémentaire pour le troisième enfant semble moins importante comparativement à deux enfants. Le coût mensuel moyen s'établit à 1870 DH pour trois enfants, il est largement inférieur à trois fois le coût d'un enfant. Ce résultat confirme l'existence des économies d'échelles, qui pourraient être l'une des causes qui favorise la demande des enfants chez les parents, et agrandit en fait leur famille.

Analysé en fonction de la structure familiale, le coût de l'enfant accuse une variation notable. Il est d'environ 350 DH par mois quand la famille est complexe, soit une augmentation de la dépense familiale de 7%. Cette variation atteint 10% pour deux enfants et se fixe à 17% pour trois enfants. Autrement dit, pour conserver le même niveau de vie, une famille complexe doit augmenter mensuellement sa dépense de 460 DH pour deux enfants et de 780 DH pour trois enfants.

Cette diminution du coût de l'enfant en fonction de la structure familiale est attribuée probablement aux modifications du mode de vie qu'entraîne la présence d'un enfant. Le comportement des jeunes couples, généralement plus extravertis à la culture moderne, pondère le coût de l'enfant : le suivi médical régulier pour l'enfant, l'éducation moderne, les loisirs, le transport privé, le mode d'habillement ne font qu'augmenter le coût de l'enfant. Par contre, dans les familles complexes le coût des enfants n'est pas bien pondéré en raison de la solidarité familiale et de la contribution de tout un chacun, matériellement ou immatériellement, à l'entretien des enfants.

7. Sensibilité du coût de l'enfant à la situation socio-économique des parents et au cycle de vie

Pour analyser la variation du coût de l'enfant selon le profil des parents, le coût relatif de N enfants a été calculé selon les caractéristiques suivantes des parents : le niveau d'instruction du chef de ménage, sa situation professionnelle, son âge, et le travail de la mère.

Par rapport à la valeur moyenne du poids de l'enfant, le coût relatif de l'enfant est plus important lorsque le chef de ménage est sans niveau scolaire, soit une pondération de 25%. Cette proportion atteint 14% en milieu des instruits, mais les dépenses afférentes aux enfants s'accroissent en fonction du niveau scolaire, car ces pondérations s'appliquent à des budgets différents : 600 DH pour un couple dont le père est non instruit, 900 DH s'il a un niveau secondaire ou plus.

TABLEAU 4 : COÛT RELATIF DE UN, DEUX OU TROIS ENFANTS PAR CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS

Caractéristiques des parents	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants
Niveau d'instruction du CM :			
Sans niveau	1,25	1,45	1,61
Secondaire ou plus	1,14	1,31	1,45
Situation dans la profession du CM :			
Salarié	1,17	1,32	--
Indépendant	1,29	1,51	--
Employeur	1,13	1,24	1,36
Activité de la mère :			
Active	1,12	--	--
Non active	1,22	1,35	1,48
Niveau de vie :			
50% les plus aisés	1,08	1,13	--
50% les moins aisés	1,23	1,42	1,55
Âge du chef de ménage :			
35-44 ans	1,23	1,30	--
45-59 ans	1,15	1,29	--
<i>Population cible</i> : 1381 couples citadins ayant au plus 4 enfants de moins de 15 ans			
<i>Source</i> : données de base de l'ENNVYM 1998-99			
NB : le double tiret indique que les coefficients estimés par le modèle sont non significatifs à 10% pour évaluer le coût relatif de l'enfant.			

La situation professionnelle modifie les estimations globales dans un sens précis. Le coût relatif de l'enfant diminue avec la position sociale : la pondération d'un enfant passe de 29% pour un enfant dont le père est indépendant à 17% s'il est salarié, puis il décline à 13% s'il est employeur. Ce qui laisse à penser que la venue d'un enfant rend difficile la situation financière des indépendants. Pis encore, pour atteindre un niveau de vie équivalent à celui des couples sans enfants de la même position sociale, les indépendants avec deux enfants doivent augmenter leurs dépenses de 50%.

La variation de la pondération du coût de l'enfant est plus nette selon le niveau de vie du ménage, le coût de l'enfant étant moins important lorsque le couple est aisé. Le coût relatif de l'enfant s'établit à 8% pour les couples aisés contre 23% pour les moins aisés. Encore faut-il rappeler que ces coefficients différents s'appliquent à des budgets différents.

Étant donné que les jeunes couples s'attachent davantage à s'équiper et à acquérir un logement, le coût de l'enfant est plus important chez les couples dont le chef de ménage est âgé entre 35 et 44 ans comparativement à leurs homologues âgés de 45 à 59 ans. Mais cette tendance s'estompe relativement quand le nombre d'enfants passe de un à deux. Ces constats montrent que le coût de l'enfant évolue en partie en fonction du cycle de vie. En effet, l'avancement en âge entraîne des modifications le plus souvent avantageuses dans l'ensemble de cycle de vie : la carrière professionnelle s'améliore au fil du temps, les charges d'équipement diminuent, les habitudes de consommation dévoreuses du budget sont souvent abandonnées, etc. De ce fait, toute comparaison rigoureuse du coût de l'enfant doit prendre en considération l'effet de remaniement qu'entraîne l'effet de cycle de vie, en contrôlant, entre autres, ces différents facteurs qui modifient notablement le niveau de vie.

8. Que conclure ?

L'évaluation du coût de l'enfant est plus complexe qu'il ne semble à priori. Les différentes approches empiriques suivies pour y arriver s'éloignent des approches normatives, où le coût de l'enfant serait les dépenses occasionnées par la satisfaction d'une liste de besoins nécessaires

pour élever l'enfant dans de bonnes conditions. Tout au plus peut-on noter que le coût empirique ignore les dépenses, supportées par l'État, destinées à l'éducation, à la santé et au bien-être collectif.

En dépit de ces insuffisances, l'approche empirique a le mérite d'être opérationnelle tant sur des données longitudinales que sur des données transversales. L'estimation du coût de l'enfant, via les fonctions de demande, a permis d'évaluer la variation relative de la dépense totale qui est nécessaire pour que les ménages nucléaires citadins avec un, deux, ou trois enfants puissent avoir le même niveau de vie que leurs homologues sans enfants. Ainsi, pour atteindre un niveau de vie équivalent à celui d'un couple sans enfant, un couple ayant un enfant de moins de 15 ans doit dépenser en moyenne 750 DH de plus. Cette somme atteint 1442 DH par mois pour les couples avec deux enfants. Ce qui veut dire que le coût de deux enfants est moins cher que deux fois le coût d'un enfant. Il y a donc une économie d'échelle qui devient plus importante parmi les familles nucléaires avec trois enfants. Au sein des unités familiales complexes, le coût de l'enfant est estimé à 380 DH/mois pour un enfant, 450DH/mois pour deux enfants et 780 DH/mois pour trois enfants.

Analysé selon le profil des parents, le coût relatif de l'enfant évolue dans un sens précis : il diminue au fur et à mesure que les conditions socio-économiques du chef de ménage s'améliorent et qu'il occupe une position plus confortable dans l'échelle sociale.

Ces résultats militent en faveur d'une révision de la politique familiale en matière des prestations sociales. Ils impliquent une révision pertinente vers la hausse des allocations familiales, qui restent en deçà des charges occasionnées par la venue d'un enfant. Toutefois, cette révision ne pourrait être socialement bénéfique que si elle est adaptée aux caractéristiques familiales, dont l'impact sur le coût relatif de l'enfant demeure fortement manifeste.

Annexe : source des données

L'objet de notre communication est d'estimer le coût de l'enfant. Pour ce faire, il est indispensable de disposer d'informations statistiques idoines qui répondent à nos besoins d'analyse. Les contraintes les plus importantes sont relatives aux données disponibles et à leur qualité. Et il va sans dire qu'elles influent sur les indicateurs à construire et les relations à relever. Au Maroc, les sources des données les plus récentes qui rassemblent des informations permettant d'étudier le coût de l'enfant sont les deux Enquêtes Nationales sur les Niveaux de Vie des Ménages (ENNVN) réalisées en 1990-91 et 1998-99. Du point de vue de nos objectifs, ces deux sources s'avèrent les plus adéquates pour l'objet de notre communication.

Menée auprès d'un échantillon de 5184 ménages, représentant les diverses couches sociales et régions du pays, l'ENNVN de 1998 porte sur l'ensemble du territoire national. Le tirage de l'échantillon repose sur un plan de sondage stratifié à deux degrés. Dans une première étape, un échantillon de 432 unités primaires (UP) a été sélectionné parmi les 1500 UP constituant l'échantillon maître. Dans la seconde étape, au niveau de chaque unité primaire échantillon, 12 ménages sont sélectionnés avec un tirage à probabilités égales. Le mode de tirage adopté diffère d'un milieu de résidence à l'autre. En milieu urbain, c'est un tirage systématique à probabilités égales. En milieu rural, deux cas se présentent : (i) cas du douar regroupé : la méthode de tirage est celle appliquée en milieu urbain ; (ii) cas du douar dispersé : des grappes de 12 ménages sont constituées pour en tirer une par UP échantillon.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOCH L. et M. GLAUDE, 1983. « Une approche du coût de l'enfant », *Économie et Statistique*, n° 155, p. 51-67.
- DEATON A. et J. MUELLBAUER, 1980. *Economics and Consumer Behavior*, Cambridge University Press.
- EKKERT-JAFFÉ O., 1994. « Chiffrer une évaluation du coût de l'enfant ? Changement de société et mise en cause des concepts », *Population*, n° 6, p. 1389-1418.
- GLAUDE M., 1990. « Mesure des niveaux de vie et échelle d'équivalence », *Stateco*, n° 61, pp. 17-45.
- HOURRIEZ J.M et L. OLIER, 1997. « Estimation d'une échelle d'équivalence. Méthodes objectives et subjectives », *Document de travail*, INSEE.
- LECHÈNE V., 1993. « une revue de la littérature sur les échelles d'équivalence », *Économie et Prévision*, n° 110-111, p. 169-182.
- NATIONS UNIES, COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE, 1993. *Analyse et utilisation de données d'Enquêtes auprès des Ménages, avec une Référence Particulières aux Enquêtes Budget-Consommation*, Addis-Abeba.
- PRAIS S.J. et H.S. HOUTHAKKER, 1955. *The Analysis of Family Budgets, with an application to two British Surveys conducted in 1937-39 and their detailed results*, Cambridge University Press.